



Demande de crédit complémentaire pour la révision du Plan général d'affectation de Reverolle (PACom)

Préavis présenté au Conseil communal en séance du 10 octobre 2022

Municipal concerné : M. Claude Dumauthioz, municipal



Sommaire	2
1. Préambule.....	3
1.1. Demande de crédit 03/19 « Reverolle »	3
1.2. Procédure de révision d'un PACom	3
Situation actuelle du dossier	3
Etapas futures	4
2. Situation financière	5
2.1. Frais de 2019 à ce jour	5
2.2. Dépenses à venir	5
3. Demande de crédit complémentaire	5
4. Conclusion.....	5



Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

1.1. Demande de crédit 03/19 « Reverolle »

Lors de la séance du 25 juin 2019, le Conseil communal de Reverolle acceptait le préavis 03/2019 et la demande de crédit de CHF 85'000.00 TTC pour la révision du Plan d'affectation communal (PACom) de Reverolle.

Ce montant ne sera malheureusement pas suffisant pour terminer la révision de ce Plan d'affectation communal. Les principales raisons sont les différentes modifications du cadre légal et les directives y relatives.

1.2. Procédure de révision du PACom

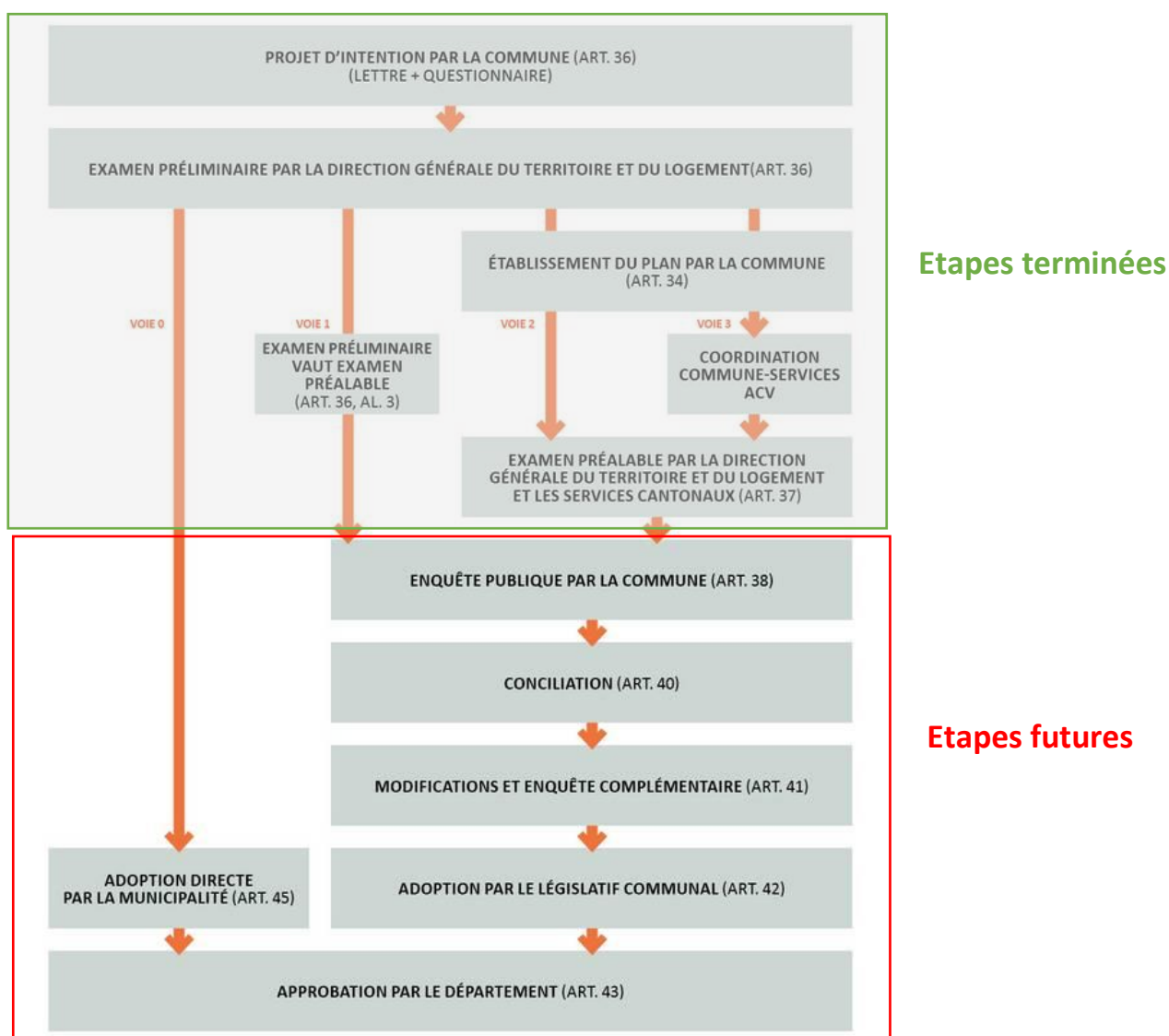
Situation actuelle du dossier

- 14.10.2016 - Publication d'un avis dans la FAO sur les travaux de révision en cours et la possibilité d'élaborer une zone réservée par les Autorités communales.
- 28.08.2018 - Mise à l'enquête publique de la zone réservée communale.
- 03.09.2018 - Présentation publique de la zone réservée.
- 01.03.2019 - Approbation de la zone réservée par le Département.
- 16.01.2020 - Examen du dossier de révision pour examen préliminaire du SDT.
- 06.07.2020 - Présentation de la vision communale et de la stratégie à la Commission du Conseil.
- 28.05.2021 - Envoi du dossier à la DGTL pour examen préalable.
- 30.09.2021 - Retour de l'examen préalable.
- 22.08.2022 - Validation de l'offre complémentaire permettant de poursuivre l'étude.

Etapas futures

Après corrections de quelques détails pour donner suite aux remarques des services cantonaux dans le cadre de l'examen préalable, la prochaine étape consistera à mettre le projet à l'**enquête publique**. A cette occasion, une présentation du projet sera faite au Conseil communal, ainsi qu'à la population.

Le schéma ci-dessous indique les différentes étapes du processus de révision d'un PACom.





2. Situation financière

2.1. Frais de 2019 à ce jour

Crédit initial (03/19) :	CHF	85'000.00
Dépenses à ce jour	CHF	<u>72'008.96</u>
Solde restant	CHF	12'991.04

2.2. Dépenses à venir

Offre complémentaire urbaniste	CHF	23'275.00
Frais géomètre	CHF	6'000.00
Frais traitements oppositions, avocat, divers	CHF	<u>50'000.00</u>
Total	CHF	79'275.00

3. Demande de crédit complémentaire

Solde crédit accordé (03/19)	CHF	12'991.04
Frais estimés à venir	CHF	79'275.00
Arrondi	CHF	<u>716.04</u>
Demande de crédit complémentaire TTC	CHF	67'000.00

Une subvention d'un montant d'environ CHF 23'000.00 devrait encore nous parvenir.

L'entier des frais sera amorti en une fois à la fin des travaux, via un fonds de réserve.

4. Conclusion

En conclusion et au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Hautemorges

- Vu le préavis N° 12/2022,
- Oûi le rapport des Commissions concernées,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF 67'000.00 TTC pour la révision du Plan général d'affectation (PACom) de Reverolle;
- de financer le crédit par les liquidités courantes ;
- d'amortir l'investissement total (préavis 03/2019 « Reverolle » et 12/2022) en une fois par un fonds de réserve.



Adopté par la Municipalité en séance du 22 août 2022

POUR LA MUNICIPALITE

La syndique

Le secrétaire

M-Chr. Gilliéron



J. Urban

M.-C. Gilliéron

J. Urban